

PORTRAIT DE SCIENCE - REGARDS CROISÉS

JEAN DUBUISSON ET CÉDRIC VAUTHEROT

MINI BIOGRAPHIE



Jean DUBUISSON @Sophana UNG

Jean DUBUISSON est le directeur du Centre d'Infection et d'Immunité de Lille (CIIL).

Cédric VAUTHEROT est l'Ingénieur Régional de Prévention et de Sécurité et responsable du Service Prévention et Sécurité de la Délégation CNRS Hauts-de-France.



Cédric VAUTHEROT @Grégory HAU

VOUS AVEZ TRAVAILLÉ ENSEMBLE DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE, POUVEZ-VOUS EXPLIQUER CE QU'EST CE DOCUMENT ?

Cédric : Au départ, le document unique, obligatoire et prévu par l'article R4121-1 du Code du travail, permet de formaliser les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des agents. Pour cela, il regroupe un certain nombre d'éléments sur un seul support, d'où son nom. D'une part, on y trouve un inventaire des risques identifiés au sein de l'Unité, qui peuvent être très divers : machines-outils, produits chimiques, matières biologiques, etc. D'autre part, l'analyse des risques associée figure également dans ce document. Enfin, on y retrouve un plan d'action visant à améliorer la maîtrise de ces risques.

Chaque Unité doit réaliser son Document Unique et l'actualiser régulièrement, au moins annuellement. Le respect de cette obligation relève des Directeur-ice-s d'Unité.

Jean : La réalisation du document unique repose en grande partie sur les assistant-e-s de prévention. En effet, ces derniers vont à la rencontre des agents de chaque service, directement sur leurs postes de travail, afin de collecter les données nécessaires. C'est sur la base de leur travail que le document unique est rédigé et actualisé. Il existe un document unique dans chacun des services ; la compilation de ces différents documents constitue le document unique global de l'Unité.

EN QUOI CE DOCUMENT EST-IL SI IMPORTANT ?

Jean : Ce document est important car il permet aux équipes de prendre conscience des risques existant dans leur environnement de travail et des moyens associés pour les prévenir. C'est également une démarche participative pour les agents de l'Unité, qui sont les mieux placés pour proposer des solutions de prévention des risques. L'intervention de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité est également importante, car il assure le respect de la réglementation dans les solutions proposées pour garantir la sécurité des agents.

Cédric : Le document unique est très important car il constitue véritablement le point de départ d'une démarche de prévention. De plus, je rejoins Jean dans son analyse ; il s'agit d'une démarche participative et collective permettant aux agents de s'investir dans la prévention et la sécurité de tous.

QUEL A ÉTÉ LE RÔLE DE CHACUN LORS DE LA RÉALISATION DE CE DOCUMENT ?

Jean : Dans le cas du Centre d'Infection et d'Immunité de Lille, la coordination de la démarche et la compilation des informations issues des assistant-e-s de prévention ont été assurées par Chantal Havet, la Chargée de Sécurité Prévention de l'IBL. Pour ma part, j'ai principalement eu un rôle d'approbateur final. Mon rôle a été de prendre connaissance des résultats de l'évaluation des risques, de valider le programme de prévention associé, et éventuellement de demander les crédits auprès de l'institut de rattachement, pour la mise en œuvre des actions.

Cédric : Mon rôle en tant qu'ingénieur régional de prévention et de sécurité est, d'une part, d'assurer le suivi du respect de cette obligation réglementaire par les Unités, et d'autre part, d'adresser un avis aux instituts sur les éventuelles demandes de crédits émises par les Unités. J'ai également une mission d'appui méthodologique auprès des assistant-e-s de prévention ; cela passe par des conseils et par la mise à disposition d'outils permettant d'élaborer le document.

CIIL - UMR 9017 (CNRS - Univ Lille - Institut Pasteur de Lille - Inserm - CHU de Lille)

